

Cantine et logement du gardien de batterie : façade postérieure. Logement du gouverneur en arrière-plan.

IVR43_20223900572NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

5 novembre 2024 Page 1